



# A.R.D.A.M.

Association de Ressource et de Développement des Activités et Métiers de l'environnement

Parc Technologique et Environnemental

Route des Salins - 34140 MEZE

Tél. 04 67 51 00 53

Fax 04 67 89 47 60

Email : [contact@ardam.fr](mailto:contact@ardam.fr)

Site Internet : [www.ardam.org](http://www.ardam.org)

## TECHNICIEN ENVIRONNEMENT en traitement des Eaux et des Déchets

### LES OBJECTIFS DE L'ACTION :

L'objectif général de l'ARDAM est de mettre en place une action qualifiante dans le secteur de l'environnement répondant aux besoins actuels des collectivités locales et des entreprises du secteur environnement.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

#### ➤ En termes de savoirs :

Maitriser les bases en chimie, géologie, écologie et cartographie

Connaître les bases en réglementation/législation (déchets-eau et protection des milieux naturels)

Connaître les différentes filières de traitement (eau-déchets)

Connaître les acteurs institutionnels de l'eau et des déchets

#### ➤ En termes de savoir-faire :

##### **Déchets :**

Assurer une gestion technique et opérationnelle d'une filière de traitement des déchets

##### **Eau :**

Assurer une gestion technique et opérationnelle d'une filière de traitement d'eau usée

Participer à un projet d'établissement de système d'assainissement non collectif

Assurer une gestion technique et opérationnelle des réseaux

##### **Milieu naturel :**

Participer à une gestion technique et opérationnelle d'un milieu naturel

#### ➤ En termes de savoir-être :

Communiquer professionnellement dans le cadre de réunions ou d'entretiens

Utiliser un réseau professionnel dans le cadre d'une recherche d'emploi

Faire preuve d'autonomie et d'initiative

### LES PROFILS DE POSTE VISES SONT :

- Technicien de stations d'épuration gérées par les collectivités locales, syndicats intercommunaux et/ ou les sociétés fermières.
- Technicien en unités de traitement des déchets urbains ou agro-industriels (centre de tri, entreprises liées à la valorisation...) gérées par des collectivités locales ou territoriales ou des entreprises privées.
- Technicien pour le compte d'associations ou collectivités ayant la compétence environnement (Eau – déchets).

### DUREE :

- **759** heures (**420** heures en centre et **339** heures en entreprise).

Dates de la période de stage en entreprise : *Du 02 Juillet au 07 Septembre 2012 midi*

### LES PUBLICS VISES :

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, salariés en CIF, salariés en contrat en alternance...

## LES CRITERES DE SELECTION :

- **Niveau général** : niveau IV sans expérience ou niveau V avec une expérience technique et/ou scientifique.
- **Pré-requis** : notions élémentaires de chimie et de biologie.
- **Autre** : forte motivation pour l'environnement et projet professionnel dans le secteur.

## INTITULE DES MODULES POUR UNE DUREE TOTALE EN CENTRE DE 420 HEURES :

- Remise à niveau en sciences de l'environnement (*Chimie, géologie, cartographie, écologie, développement durable*)
- Réglementation/législation en environnement
- Filières de traitement et de valorisation des déchets
- Eau et assainissement
- Etude de milieux naturels
- Communication
- Appui à projets

## RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Avec l'objectif d'être au plus près de la réalité des postes de travail en entreprise, la validation est étroitement liée à la reconnaissance par les milieux professionnels concernés. La reconnaissance des acquis sera donc réalisée en collaboration avec l'équipe des formateurs et des tuteurs de stage sous la forme d'une attestation de compétences.

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

La formation sera animée par l'ensemble des formateurs du centre de formation de l'ARDAM ainsi que par des intervenants extérieurs spécialistes des thèmes abordés. La présence de nombreux intervenants professionnels dans le cadre de cette action permettra aux stagiaires de connaître le réseau professionnel du secteur de l'environnement, en Région Languedoc-Roussillon plus particulièrement.

**COUT EN FORMATION CONTINUE** : nous contacter pour un devis

**COUT POUR LES STAGIAIRES** (demandeurs d'emploi) **pris en charge dans sa totalité par la Région LR** : 3348 €.

La formation se déroulant en Entrées et Sorties Permanentes, **possibilité d'allègements de parcours**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- Pour les demandeurs d'emploi « Jeunes et Adultes », se rendre chez votre conseiller d'orientation (Pôle Emploi, Missions locales, CAP Emploi, Services Sociaux du Conseil Général de l'Hérault...) d'une part pour valider votre projet professionnel, et d'autre part pour retirer une fiche de prescription qui devra nous être faxée par votre conseiller.
- Pour les autres candidats, nous contacter par téléphone.

**DATES DE L'ACTION** : **Du 16 Avril au 20 Septembre 2012**

## REUNION D'INFORMATION :

**Le Mardi 10 Avril 2012 à 9h à l'ARDAM**

(Être muni d'un CV, d'une lettre de motivation, de la carte Pôle Emploi et de la fiche de prescription)

## CONTACT :

- Renseignements sur le contenu de la formation et débouchés – **Florian MARTEL** : 04 67 18 40 97
- Renseignements administratifs - **Saloi EZZENFARI** : 04 67 51 00 53